

Plate-forme d'échanges

**Affichage environnemental des produits
grande consommation**

Date :

2009-02-05

Numéro du document:

N 022

Assistante:

Lydia GIPTÉAU

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 84 20

lydia.gipteau@afnor.org

Responsable:

Mélanie RAIMBAULT

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 88 80

melanie.raimbault@afnor.org

**Compte rendu de la réunion de la plate-forme affichage
environnementale du 15 janvier 2009**

COMMENTAIRES/
DECISIONS

SUITE A DONNER

Pour information

SOURCE

L'objet de cette réunion est de faire un point sur l'état d'avancement des différents groupes de travail de catégories de produits. Les orientations du groupe de méthodologie générale seront également présentés pour information mais ne seront soumis à validation de la plate-forme que lors de la prochaine réunion. En effet, le groupe de méthodologie générale doit encore se réunir (2 février à 14H) pour approfondir le volet recyclage/fin de vie.

Suite à une remarque, il est indiqué que tous les référentiels des écolabels seront transmis aux GT concernés ainsi que les études préliminaires aux référentiels.

I. Point sur les travaux des groupes de catégories de produits

1. GT1 « Alimentation »

La présentation faite par Edouard Fourdrin est disponible en annexe 1 de ce compte rendu .

La première réunion du GT 1 a permis de faire un état des lieux des travaux existants et d'initier les premières orientations vis à vis de la déclinaison du chapitre 6 du BP X30-323.

Afin de développer les méthodes relatives à l'évaluation environnementale des produits agricoles, il a été proposé de former un groupe restreint.

Le groupe de travail complet se réunira le 24 avril 2009 à 14H dans les locaux AFNOR et discutera des points abordés par le groupe restreint.

Il est demandé s'il n'y aura qu'un seul groupe de travail pour toutes les familles de produits. Rien n'a été décidé à ce stade. Le travail est initié par le groupe méthodologique restreint. Le GT1 pourra être scindé en d'autres sous-groupes s'il le trouve opportun. La composition de ce groupe restreint est basée sur l'expertise méthodologique (centres techniques agricoles, chercheurs, consultants), pour que le format soit plus opérationnel.

2. GT2 « Matériel/Equipements consommateurs d'énergie, piles et accumulateurs »

Catherine Jammes indique que ce groupe a tenu sa première réunion le 17 novembre et a réuni 16 participants. Comme pour le GT1 il s'est agit de faire un tour d'horizon des initiatives existantes connues par les participants :

- SAGEM, pour les décodeurs, a mis une étiquette pour la consommation énergétique en veille. SAGEM rendra publique sa méthodologie prochainement (présentation lors de la prochaine réunion).
- FNAC est en réflexion avec PWC sur les téléviseurs. Le but est d'étendre cette initiative à d'autres familles de produits.
Si la FNAC est prête avant la fin des travaux du GT 2, elle communiquera à ce moment là.
- ORANGE mène actuellement un projet avec le WWF. SAGEM propose de les contacter afin de les inviter à la prochaine réunion.

La question a été posée de savoir si ce groupe allait se subdiviser en plusieurs sous-groupes. L'intérêt est de garder une certaine homogénéité dans la démarche et si nécessaire la création de sous-groupes n'est pas exclue.

Les référentiels écolabels seront étudiés.

3. GT3 « Produits d'entretien (détergence, matériel.....), produits du jardin (adjuvants..) et pesticides »

Nicole Salducci indique que ce GT s'est réuni le 15 décembre 2008. Le GT3 a choisi de se concentrer, dans un premier temps, les produits d'entretien et détergents et non sur les produits du jardin et pesticides.

Le GT a souligné l'importance de s'assurer de la collecte des informations pertinentes auprès de tous les partenaires du GT (ACV, règlement Ecolabel ...) et, en particulier, de pouvoir valider la méthodologie de collecte des données en amont, chez les fournisseurs.

AFISE s'étant portée volontaire pour un projet pilote d'étiquetage environnemental des détergents pour le linge (lessive liquide standard et concentrée et lessive en poudre standard), ce travail servira de base de travail au GT3 pour la définition des grands axes méthodologiques et pour passer ensuite aux autres catégories de produits d'entretien puis aux produits pour le jardin et pesticides. Le projet pilote sur les lessives comporte une phase d'élaboration de scénarios de communication environnementale.

Lors de cette réunion, une présentation a été faite par Bio Intelligence service du projet mené par FCD, ANIA, ADEME qui doit porter sur 300 références (alimentaire, DPH, textiles et bazar). La première phase qui devrait se terminer en mars prochain consiste en une analyse des ACV existantes et des bases de données et en l'élaboration de 2 méthodologies qui seront testées sur 10 références. Ce test devrait conduire à une recommandation en termes de méthode qui sera ensuite appliquée à l'ensemble des références.

A ce stade, aucune articulation particulière n'est prévue entre les deux pilotes, mais les résultats respectifs de ces deux initiatives alimenteront le GT3.

La prochaine réunion du groupe est prévue le 27 mars 2009.

Une question a été soulevée quant au GT qui devrait accueillir les produits d'entretien type balai, éponges etc...

Après discussion au sein de la plate-forme il s'avère que le GT 3 est légitime puisque le produit seul avec une éponge doit pouvoir être comparé avec des lingettes par exemple.

Une autre question est posée quant à la différence liée à l'utilisation du produit (ex : seau pour faire du ciment et seau pour nettoyage). A ce stade, il est décidé d'avancer puis de voir au cas par cas si des difficultés se posent.

4. GT4H « Hygiène »

Valérie Poullat indique que ce groupe traitera des articles d'hygiène en feuille ou d'articles avec matelas absorbant (ex : couches). La première réunion de ce groupe se tiendra le 19 février 2009 après-midi à l'ADEME. Il s'agira de proposer un premier travail sur un produit pour lequel des informations sont disponibles, de définir une méthodologie de travail et un calendrier de travail.

5. GT4B "Beauté"

Hervé Rebollo indique que la première réunion de ce groupe se tiendra le 27 janvier à 14H30 à la FEBEA. La profession s'est déjà mise d'accord pour travailler dans un premier temps sur les shampoings. En effet, ce produit représente une unité de vente importante et des données sont déjà disponibles. De plus, il s'agit de produits rincés avec un impact sur l'eau. Un projet pilote est lancé dont les résultats sont attendus dans 9 mois.

Hervé Rebollo précise qu'il y a quelques produits frontières entre le GT4H et le GT4B (ex : lingette démaquillante) mais qu'il n'y a pas d'urgence à traiter ces cas limite.

6. GT5 : Cuir, chaussures, maroquinerie, textile, habillement

Thierry Poncet du CTC est l'animateur de ce groupe. La première réunion s'est tenue le 4 décembre avec environ 10 participants. Les objectifs ont été rappelés à savoir : élaborer un guide méthodologique relatif à l'affichage environnemental pour l'habillement, les textiles de maison, la chaussure et la maroquinerie. Il a été demandé à ce que les contributions (résultats d'ACV, emballage inclus si possible) soient proposées pour fin février :

- ADEME pour un pantalon coton (jean) ;
- IFTH pour un T-shirt en coton, un T-shirt en lin, un T-shirt en polyester ;
- LVMH pour une basket et un article de maroquinerie ;
- CTC pour 2 ou 3 paires de chaussure et un article de maroquinerie dont la nomenclature sera communiquée par la Halle aux chaussures.

Ces résultats seront utilisés comme base de réflexion à l'identification des indicateurs pertinents de chaque unité fonctionnelle pour la prochaine réunion du groupe de travail (23 mars).

Le groupe a également proposé de travailler sur les unités fonctionnelles suivantes :

Pour l'habillement : Une journée portée / lavée correspondant à

- l'impact amont
- l'impact fin de vie rapporté au nombre d'utilisation de l'article
- l'impact du lavage équivalent à un jour de porté (1 lavage par jour pour des sous-vêtements ; 1/n lavage pour un article lavé tous les n jours).

Pour le textile de maison : Une journée utilisée / lavée correspondant à l'impact amont, l'impact fin de vie rapporté au nombre d'utilisation de l'article et l'impact du lavage équivalent à un jour d'utilisation

Pour la chaussure et la maroquinerie : Une journée portée

Patricia Proia indique que ces unités fonctionnelles ne correspondent pas à celles définies dans le cadre de l'écolabel européen. Les référentiels écolabels seront transmis afin d'être étudiés et discutés par le GT.

Il est également précisé que l'affichage porte sur le cycle de vie complet, en incluant des impacts de maintenance (cordonnier, pressing...) des produits mais que les acteurs de la maintenance ne sont pas directement impliqués dans la remontée de données.

Suite à une question sur les bases de données, il est à nouveau précisé que les GT déclinent l'article 6 du référentiel et ne font pas de base de données. Il s'agit d'identifier les UF qui sont liées aux catégories de produits, d'identifier les impacts principaux liés aux catégories, les flux à l'origine de ces impacts et sur cette base de construire des indicateurs.

Il s'agit pour les GT de faire de la méthodologie. Ensuite il y aura un comité de gouvernance pour créer des données publiques communes à tous.

Les membres de la plateforme soulèvent la question de la prise en compte de la phase utilisation qui peut avoir des impacts importants (mode de lavage spécifié sur étiquette etc etc...).

Suite aux discussions et parce que la phase d'utilisation peut être discriminante pour certains produits (ex : électriques), il est décidé de prendre en compte la phase d'utilisation pour tous les produits et que c'est ensuite aux GT de justifier de sa non prise en compte.

7. GT 6 : « Produits de construction, décoration (liée à la construction), peintures, colles et vernis »

Ce groupe a été mis en attente afin d'assurer la cohérence avec les travaux en cours au sein de la DHUP.

Nathalie Poulet rappelle que les travaux de la DHUP portent sur un étiquetage environnemental et sanitaire des produits de la construction et de décoration et suivent la méthodologie définie par la NFP01-010. Ce groupe a pour l'instant volontairement mis l'accent sur le volet sanitaire (émission COV). L'ambition est de proposer au début du printemps 2009 un projet de décret pour l'étiquetage sanitaire des produits de construction et de décoration. L'objectif étant d'étiqueter tous les produits en contact avec l'air d'ici 2010.

Le format d'affichage proposé est une étiquette à une seule échelle de classe qui retiendrait pour 5 indicateurs sanitaires la note la plus basse.

Les réflexions sur le volet environnemental continuent. Le ministère a fait une proposition d'étiquette qui est actuellement débattue : critère CO₂ systématique et une autre indicateur qui correspondrait à l'impact significatif du produit selon la méthodologie décrite dans la NFP01-010.

Les réflexions sur le volet environnemental continuent et à titre d'exemple, la FFB (fédération française du bâtiment) souhaiteraient plus d'indicateurs et proposent 4 indicateurs environnementaux (énergie, eau, CO₂ et déchets).

BIO Intelligence service doit remettre fin janvier un rapport sur les aspects euro-compatibilité et impacts sociaux économiques.

Par conséquent, Nathalie Poulet réaffirme la position de la DHUP et ne trouve pas opportune le lancement d'un GT spécifique au sein de la plate-forme affichage environnemental.

D'un point de vue calendrier, l'idéal serait un étiquetage simultané sur le volet sanitaire et environnemental mais les réflexions étant plus ardues sur le volet environnemental, la DHUP s'accorde un peu plus de temps pour avancer.

Les réactions, nombreuses des membres de la plate-forme font part des points suivants :

- Il faudrait une cohérence au niveau du format d'affichage car sinon les industriels vont être confrontés à des difficultés logistiques et financières puisqu'une catégorie de produits devra être considérée différemment. De plus, le message au consommateur ne sera pas cohérent ;
- Problème de la NFP01-010 qui est un travail de méthodologie spécifique alors que la plate-forme fait un travail générique ;
- Problème de la prise en compte de la fin de vie dans la NF P01-010 ;
- Est-ce que la NFP01-010 s'applique à toutes les catégories du champ d'application du GT de la DHUP ? (produits de décoration).

La différence fondamentale entre la plate-forme et la DHUP est que dans un cas on parle d'affichage pour fournir une information environnementale et dans l'autre d'étiquetage obligatoire.

Actuellement la base méthodologique pour les produits de la construction qui est la NFP01-010 montre quelques difficultés d'interprétation et mérite d'être revue puisqu'elle date de 2004.

Ces travaux sont également soumis à un mandat de la Commission européenne et des travaux de normalisation européens sont en cours sur le même sujet que la NFP01-010. Par conséquent, la norme française ne peut pas être révisée puisqu'elle doit s'aligner sur les travaux européens. Dans ce cadre, un groupe de travail AFNOR réfléchit à la manière de faire évoluer la NFP01-010. Les représentants de l'AIMCC sont présents dans les différentes instances (Plate-forme, GT NFP01-010 et même GT DHUP).

Christine Cros conclut que, dans la mesure où le groupe de travail de la DHUP a déjà accepté d'élargir son tour de table aux participants de la plate-forme qui le demandaient et que les mêmes questions qui sont abordées par les groupes de travail sectoriels y sont abordées, il n'y a pas lieu de monter un nouveau groupe. Le seul point qui semble mériter attention est la cohérence entre la norme NFP 01-010 et les travaux du groupe méthodologique transversal. Elle demande à la DHUP de vérifier la compatibilité avec les décisions qui sont prises dans le cadre du GT méthodologie générale. La réunion du 2 février du GT méthodologie générale permettra notamment de faire le point sur la fin de vie.

8. GT 12 « services financiers »

Ce groupe de travail, géré par Utopies s'appuie sur l'initiative de la Caisse d'épargne lié à l'étiquetage développement durable des produits financiers. Les enjeux environnementaux et sociaux des banques ne portent pas tant sur le bâtiment que sur les activités que financent les banques.

En Juin 2008, la notation de l'ensemble des produits de Caisse d'épargne sur le volet social et environnemental a débuté. Début 2009 elle débutera sur le volet assurances et crédits.

Le GT12 s'appuie sur le socle méthodologique afin de consolider la partie environnement et d'assurer la cohérence avec la plate-forme. La première réunion du GT12 devrait se tenir fin février.

C.Cros précise que dans notre cadre on ne traitera que des aspects environnementaux et qu'ensuite chaque secteur est libre de développer en parallèle des indicateurs complémentaires.

En complément il est rappelé qu'à priori tous les services sont également concernés par les travaux de la plate-forme mais qu'aujourd'hui la priorité est donnée aux produits. C.Cros mentionne une question soulevée lors de la réunion du GT1 quant à l'inclusion de l'eau potable du robinet (comparaison entre le service de distribution d'eau et l'eau en bouteille).

II. Nouvelles animations de groupes de travail

L'UNIFA (Union nationale des industries françaises de l'ameublement) s'est proposée pour animer le GT 7 « ameublement » en collaboration avec la FCBA et le BNBA.

Les membres de la plate-forme valident cette proposition.

La FPS (fédération des professionnels du sport) s'est proposée pour animer le GT10 « Equipements de sport (hors habillement), matériel de camping, matériel de mobilité (vélos...), jeux, jouets.

La fédération du jouet de la puériculture indique qu'il faudra être vigilant sur les articles liés à la puériculture (frontière également avec le GT 7 ameublement) car ces produits sont soumis à de fortes réglementations.

Les membres de la plate-forme valident cette proposition.

Il est également précisé que le GT emballage sera animé par Mr Gardes représentant l'interfilères matériaux et que le secrétariat de la première réunion de ce groupe sera assuré par l'ADEME (Edouard Fourdrin).

III. Point sur les travaux du GT de méthodologie générale

Une compilation des conclusions des différentes réunions de ce groupe est disponible dans le document de la plate-forme N21. Ce document n'a pas encore la forme de l'annexe méthodologique qui sera ajoutée au BP X30-323. Il sera mis en forme et proposé à validation de la prochaine réunion de la plate-forme générale en avril.

La question de la fin de vie sera ré-ouverte le 2 février lors de la réunion du groupe. Il s'agit ici de faire le point sur les questions abordées par le groupe afin de s'assurer qu'aucun point méthodologique n'aurait été oublié.

Sur le point lié au « carbone biogénique », le Ministère de l'agriculture et de la pêche demande un temps pour valider le terme biogénique car ce terme n'est pas défini. De plus, il souhaite effectuer une validation au regard des dernières décisions prises dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies au Changement Climatique.

C.Cros propose de prendre l'avis de la plateforme sur la prise en compte du transport client.

Les participants font part des réflexions suivantes :

- La mise en œuvre de l'affichage doit pour être faite de manière « simple » par les industriels ;
- Transport client dépend beaucoup de qui sera responsable de l'affichage (point qui ne sera pas tranché par la PF) ;
- Objectif de l'affichage est de proposer une démarche de progrès. Dans ce cadre, la phase de progression des transports des clients est difficile à évaluer ;
- Une fois le mode d'affichage définit, les solutions envisageables seront alors plus claires ;
- Les représentants de la grande distribution souhaitent que le transport clients soit pris en compte à l'aide de données moyennes pour qu'ils aient une incitation sur leurs choix de localisation et de formats de magasins.

Il est suggéré de poser la question de manière plus précise au comité consommation d'AFNOR sur le besoin de rendre compte de cette information en indiquant qu'il ne pourra s'agir que de données moyennes.

C.Cros constate que les interventions sont scindées en deux parties, la distribution qui se dit plutôt en faveur d'une prise en compte du transport client avec un objectif d'amélioration du processus de distribution ; alors que les autres participants qui ne voient pas la pertinence de prendre en compte cette information puisque les données ne peuvent être que des données moyennes avec des potentiels d'amélioration difficilement mesurables.

Certains membres de la plate-forme suggèrent de considérer la distribution comme un service et donc de faire l'affichage de ce service. La question de la difficulté de mise en œuvre pour les artisans est alors mentionnée.

Suite aux discussions, C.Cros demande s'il faut lancer le GT format d'affichage dès maintenant.

Il est décidé de tenir une première réunion de ce groupe d'ici fin avril afin d'une part de disposer de quelques retours des GT sectoriels et d'autre part de ne pas trop retarder son lancement.

IV Calendrier

Les dates suivantes pour les prochaines réunions sont retenues :

27 avril 2009-14h00-AFNOR : PF générale
28 avril 2009-9h30-AFNOR : GT format d'affichage
3 juillet 2009-9h30- AFNOR : PF générale



Travaux GT 1 : Alimentaire et aliments pour animaux

- 1. État des lieux des initiatives en cours**
- 2. Principaux points discutés**
- 3. Méthodologie de travail**
- 4. Planning**



GT 1 : État des lieux des initiatives en cours

- 1. Projet pilote FCD/ANIA : évaluation environnementale de 150 produits alimentaires**
- 2. Casino : Indice Carbone concernant 260 produits alimentaires**
- 3. CEMAGREF, INRA, instituts techniques : Bonne connaissance des ACV des produits agricoles**
- 4. MAP : Base de données comptabilité environnementale des exploitations agricoles (137 produits) + enquête sur les pratiques culturales (entrants)**



GT 1 : État des lieux des initiatives en cours

- 1. Différentes bases de données**
 - 1. Solagro : base de données des émissions de GES des exploitations agricoles**
 - 2. InVivo: opération pilote pour évaluer les impacts env. des pratiques agricoles (qualité des eaux, air et sol, biodiversité, santé). Résultats juin 2009.**

- 2. ADEME : Revue bibliographique sur les ACV des produits agricoles**



GT 1 : Principaux points discutés

- 1. Revue des enjeux, pour cette catégorie de produits, fixés par l'article 6 du référentiel de bonnes pratiques**
- 2. Création d'un groupe restreint méthodologique**
- 3. Création d'une base de données générique afin d'alimenter la base de données publique (hors groupe de travail)**



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



GT 1 : Planning

- 1. Création d'un groupe restreint méthodologique**
 - 1. 13 mars 2009 de 14h à 17h**
 - 2. 14 avril 2009 de 14h à 17h**

- 2. GT1 au complet : 24 avril 2009**